

marquants. Mais nous avons tout lieu d'espérer qu'il va continuer à suivre l'élan de ces dernières années, et que sous peu notre Fraternité pourra figurer avec avantage parmi les autres belles Fraternités de la Puissance.

La clôture eut lieu le dimanche : d'abord le matin, communion générale suivie de la Rénovation de notre profession dans le Tiers-Ordre, par le bon Père lui-même au nom de tous : moment solennel ! comme nous étions émus ! ce jour restera gravé pour bien longtemps au fond de nos cœurs reconnaissants. L'après-midi, d'abord bénédiction d'une belle banquette à saint François, par M. le curé Gignac, notre dévoué Directeur ; puis la vêtue de 10 sœurs et de 3 frères et la profession de 20 sœurs et 5 frères. La cérémonie de la vêtue et de la profession a été faite par le bon Père, puis le tout se termina par la bénédiction du Très-Saint Sacrement. O notre Séraphique Père, bénissez notre cher Directeur qui nous a procuré cette fructueuse visite ; bénissez le bon Père Amé, qui l'a faite avec tant de charité et de dévouement ; bénissez notre Fraternité ; faites de nous tous de vrais, de saints Tertiaires ! — LA SECRÉTAIRE.

Sainte-Ursule

LE 19 février commençait la visite de la Fraternité de Sainte-Ursule. A la grand'messe le P. Archange, du couvent des Trois-Rivières, nous expliquait l'Evangile du jour : La parabole des Ouvriers de la Vigne. Il en tira admirablement parti pour nous exhorter à la vie vraiment chrétienne, nous expliquant que la vigne, c'est notre âme, les ouvriers nous-mêmes, et le denier promis, la récompense éternelle.

Le temps du Discretioire étant expiré, ont été élues pour le triennat :

Supérieure : Mde Louis Paquin ; Assistante : Mde Frs Bergeron ; Maitresse des novices ; Mde Ant. Bergeron ; Secrétaire : Mde Jh. Baril ; Trésorière : Mde Ls Bergeron ; Sacristine : Mlle Céline Juneau ; Infirmière : Mlle Caroline Clément.

La Fraternité compte actuellement 114 professes et 10 novices. Il y a eu deux décès durant l'année écoulée. — SECRÉTAIRE.

N.-D. du Château-Richer

MON Révérend Père. — Sur le désir du Rév. M. O. Cloutier, curé, de cette paroisse, je me suis rendu pour y faire la visite canonique des Tertiaires. Ils étaient 170. Malgré le froid et le mauvais temps, chacun se fit un devoir d'entendre la parole de Dieu, et de se remémorer l'obligation de la charité fraternelle. Le 14 février six hommes, prenaient l'habit ainsi que 13 dames, tandis que 10 frères et 56 sœurs faisaient profession. Trouvant le nombre des frères suffisant, j'ai eu la consolation, le 15 février

d'ériger
lique évé
patron.

sa sobrie
saint de
gens qui

J'avou
du à me
saint Fra
de ce mo
bon, il an
détourne

Ont été
Maître de
mont, fils

Puissen
Ciel ! elle
avocats ;
JEUNES !

MOI

LE 27 no
bénite
mensuelle,
voir ses m
tée, ornés
P. Gardien
avaient cor
dit-il, le Ré
en prit occ
s'étaient pe
mes nous-n
la réception
ples. C'est
Ordre. Aus
de prendre
dont le Tien
pénitence, q
ci a en mèn
en sainte Cl
mauvais, il f